



La communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord recrute
Un agent de crèche qualifié H/F (niveau auxiliaire de puériculture)

En contrat à durée déterminé d'un an renouvelable, à temps non complet (en moyenne annualisée équivalent 70 %)

Lieu de travail : Crèche de Cénac-et-Saint-Julien

Descriptif du poste :

- assurer le bien-être, l'encadrement et la sécurité d'un groupe d'enfants (0 à 4 ans).
- prévoir, organiser et animer des activités adaptées aux enfants.
- accueillir les parents et effectuer les transmissions journalières.
- participer aux tâches courantes de la crèche (entretien, organisation).
- travailler en adéquation avec le projet pédagogique de la structure.

Diplôme exigé : Auxiliaire de puériculture

Date limite de dépôt des candidatures : 31 juillet 2021

Prise de poste : 1^{er} octobre 2021

Renseignements : 05 53 29 09 14 (standard Communauté de communes Domme – Villefranche-du-Périgord)

CV et lettre de motivation à envoyer à c.h.santos@comcomdv.fr